

La patrie suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **73 (1934)**

Heft 31

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et pour combien de jours. Et voici que nous lions dans les procès-verbaux de la Municipalité :

« Le premier et le second étage de la maison du citoyen Steiner à la route d'Ouchy ont été choisis pour le Premier Consul. Le général en chef Berthier sera placé dans la maison du citoyen Rodolphe-Emmanuel de Haller en Etraz. Les citoyens Saussure et Roqueiro (membres de la Municipalité) ont été chargés de procurer les linges, meubles et effets nécessaires pour l'appartement du Premier Consul en supplément à ceux que le citoyen Steiner, dans la maison devenue beaucoup plus tard celle du « Cercle de Beau-Séjour », pourra fournir. Les généraux et adjudants composant le quartier général ont été logés dans les maisons particulières à même de les recevoir, la Municipalité s'étant déclarée en permanence pour pourvoir à tous ces logements, ainsi qu'aux nombreux corps de troupes qui arrivent de l'intérieur de la France pour se rendre dans le Valais et pénétrer en Italie. »

La Municipalité ne savait pas encore quand le Premier Consul serait dans nos murs, mais cela ne pouvait tarder, puisqu'il était enfin arrivé à Genève et qu'apparemment il ne resterait pas longtemps dans cette ville où il était en train de donner le change au général Melas en lui laissant croire qu'il s'occupait à des reconnaissances du côté du Mont-Cenis, bien loin du théâtre des opérations, alors qu'en réalité Bonaparte se préparait à fondre à l'improviste sur lui, après avoir traversé audacieusement le Grand-Saint-Bernard.

A 11 heures du soir, le 10 mai, la Municipalité tient d'urgence une séance. Elle vient de recevoir la nouvelle que ses hôtes vont arriver. En effet, demande lui est faite par le citoyen Rigaud, commandant du quartier-général, de procurer une maison de campagne en état de recevoir pour le lendemain le général en chef Berthier. La réponse fut qu'il n'était pas possible de procurer au général Berthier un logement plus convenable que celui qui lui avait été assigné déjà chez le citoyen Haller, en Etraz. Il y a un véritable encombrement. Aussi, la Municipalité se voit-elle obligée d'inviter le général de division Loison, installé à Lausanne, à faire transporter ailleurs les soldats de sa demi-brigade.

D'autre part, la population, qui n'avait pas manqué, depuis 1798, de s'apercevoir que les bienfaits de la liberté ne vont pas sans produire quelques inconvénients, faisait entendre ses doléances :

« Les particuliers propriétaires de fonds à la proximité du tirage de Montbenon ont l'on a placé un troupeau de bœufs destiné à l'armée française, s'étant plaints que ces bœufs se sont répandus sur leurs possessions et les ont ravagées, ainsi que les côtes de Montbenon, la Municipalité a déterminé d'inviter la Chambre de régie à faire établir un parc au nouveau tirage qui sera fermé par des fourrions pour contenir de 80 à 100 bœufs, de manière qu'ils ne puissent sortir et se répandre sur les propriétés et dans les côtes. »

D'autre part, on se plaignait de ce que les arbres de la promenade de Montbenon fussent rongés en partie par les mulets de l'armée et, par le fait, exposés à dépérir, une fois dépouillés de leur écorce protectrice et nourricière. Aussi, un abonné du *Bulletin helvétique* (qui n'était autre que l'ancien *Bulletin officiel vaudois* étendu à tout le pays) faisait-il part du moyen préconisé par le citoyen Duhamel dans son livre sur la physique des arbres pour préserver de dépérissement les arbres ainsi compromis : « Il n'y a pas un moment à perdre, disait-il, et si les fonds de la Régie n'y suffisent pas, il faut que les amis des arbres viennent en aide aux autorités pour faire la dépense rendue nécessaire. » Nous ignorons la suite donnée à ce conseil, mais nous savons bien que longtemps encore les beaux arbres de Montbenon devaient être pleins de vie.

Autre chose. Pour nourrir les milliers de soldats français, il fallait aussi avoir du pain en quantité suffisante. On réquisitionna les boulangers de la ville ou plus exactement on leur demanda combien ils pouvaient fournir de rations.

Voici le détail de l'opération. Cela nous per-

mettra de savoir quel était le nombre des boulangers à Lausanne. (Nous donnons l'orthographe du Registre.)

A la Palud, Mermier Frédéric, 400 rations par jour, Duret père 500, Binder 200 ; à St-Laurent, Adorn 500, Jonin 100, Michoud 120, Stroudel 600 ; au Pont, Krautler 260 ; Verrey Jean, lui ne pouvait cuire pour les Français, étant occupé par les particuliers, ainsi s'exprime le registre ; Dubois fils 160 rations, si on lui fournissait un ouvrier ; Bippert frères 170, Joly en offrait 1000, Blanchet 800 ; à St-Pierre, Hotz Jean 200, Rochat Vincent 120, Soultzer 240 ; à St-François, Delisle 200 ; au Chêne, Porchet faisait remarquer qu'il se bornait à travailler pour les gens de la campagne ; à Martheray, Mayor 900 ; à la Cité-Devant, Souter Emmanuel 800 ; à la Mercerie, Duret fils 200 ; au Grand-Saint-Jean, Eberlé Georges 400, Brot travaille, dit-il, pour les pauvres.

En tout, cela faisait 23 boulangers et 7870 rations journalières de pain. Il est intéressant de rapprocher ce nombre de celui de 1933. Nous avons en ce moment à Lausanne 150 boulangeries, pour une population de 80.000 âmes.

Force fut, malgré les désagréments que cela comportait pour les gens aimant la vie tranquille, exempte de soubresauts, d'ouvrir aux soldats étrangers les campagnes suivantes : maison Christin, à Cour ; Masset, à Cour ; doyen Curtat, à Cour ; Montagny, au Petit-Ouchy ; Nasau, au Joril ; d'Apples, à Montrond.

En outre, deux chambres de la maison Secretan en Etraz, occupées ordinairement par le citoyen directeur Glayre, devaient être mises, elles aussi, à disposition.

Tout était prêt enfin pour recevoir dignement le Premier Consul. La Nation, s'éciait-on, supportera les frais. « Notre hôte, l'illustre chef de nos grands alliés et protecteurs, doit avoir lieu d'être sous tous les rapports satisfait de la réception qui lui aura été faite. »

Le préfet du Léman part donc, accompagné du vice-président de la Chambre administrative, de son lieutenant, du capitaine Forneret et de deux hussards helvétiques. Au matin du 12 mai, il rencontre le carrosse du Premier Consul à un quart d'heure en deça de Genève. Le capitaine Forneret, qui avait pris les devants fit arrêter la voiture, écrit Polier dans son rapport à la Commission exécutive : « Je fus à sa portière ; il la fit ouvrir et je lui adressai le discours que le citoyen Mousson a bien voulu se charger de vous présenter (voir *Bulletin helvétique*, page 115). Le Consul répondit avec bienveillance, mais brièvement. A St-Sulpice, il passe en revue les divisions Chambarlac et Loison, s'entretient aussi avec des spectateurs, les questionnant sur le pays et paraissant s'intéresser à ce qu'ils lui disent. »

Un témoin oculaire, le curé Jaccottet, d'Assens, écrit dans les *Mémoires* : « Bonaparte, dont le nom sera immortel, est un des hommes les plus petits de taille qu'on voye, bien taillé, proportionné, visage pâle, livide, veston bazanné, assez maigre, petits yeux gris enfoncés dans la tête, nez long, bouche large, cheveux courts châtains foncés tirant sur le noir, mal peigné, portant chapeau large bordé d'or, habit bleu, veste, culotte et revers de l'habit rouge brodé d'or, en bottes. Je le vis passant ses troupes en revue à Vidy entre Morges et Lausanne dans le courant de May 1800 allant en Italie par le Valais et le St-Bernard. »

...Il entre à Lausanne l'après-midi, vers 5 heures, aux acclamations de la foule massée sur Montbenon et salué par des salves d'artillerie ; un fort détachement de milices avec un drapeau et la musique lui rendent les honneurs militaires. Le professeur Pichard, un témoin oculaire, spécifie que l'état-major de Bonaparte se composait des généraux Berthier, Murat, Marmont, au milieu desquels il marchait, à la fin de la colonne. On conduisit le Premier Consul à la maison Steiner, devant laquelle se trouvait une garde de cent hommes. Deux officiers municipaux l'atten-

daient pour lui présenter son logement, qui avait été préparé, soigné et pourvu de tout en meubles, linge, argenterie, ornements, fleurs, etc., par Mme Polier et les citoyennes Cazenove et Steiner. La Municipalité y avait fait placer une collation et des vins étrangers. Il témoigna être fort content de son appartement. J'eus l'honneur de dîner avec lui et tout son état-major chez le général Berthier. »

Toutes les précautions étaient prises pour que Bonaparte emportât un bon souvenir de son passage à Lausanne. On alla jusqu'à le soustraire au bruit que pouvaient faire des joueurs aux quilles. Ecoutez plutôt :

« Considérant que le séjour du Premier Consul dans la maison Steiner pourrait être troublé par le bruit que les buveurs et joueurs aux quilles dans le vendage de vin établi par le citoyen Ponnaz dans le jardin à l'entrée et au midi de la promenade de Derrière-Bourg qui domine sur la cour de la maison Steiner, la Municipalité a trouvé convenable de défendre expressément au citoyen Ponnaz de recevoir qui que ce soit dans ce jardin depuis aujourd'hui et pendant que le Premier Consul habitera la maison Steiner, à quel effet il devra tenir ce jardin fermé. »

(A suivre).

L. Mogeon.

La Patrie Suisse. — Dans « La Patrie Suisse » du 5 août (No 31) : Autour du Bietschhorn, un article illustré qui intéresse tous les alpinistes ; Opus 130, nouvelle par J. Marteau ; Pique-Nique, causerie de N. Jeanmonod ; Un aventurier italien, Joseph Gorani, par S. Honegger ; Il y a vingt ans..., photographies de la mobilisation. Dans les actualités : la journée officielle au Tir fédéral ; le tragique accident d'aviation de Tuttingen ; les championnats suisses d'aviron ; la fin du Tour de France, etc. Rmns, page de la femme, patrons, travaux manuels, etc.

Scepticisme. — On parle du mensonge.

— Dans ma vie, déclare la comtesse, je n'ai menti que trois fois.

Toupin, sceptique :

— Allons !... Ça fait quatre !



TREUTHARDT

Opticien spécialisé dans le choix des verres, le confort des montures, l'exécution des ordonnances. — 35 ans de pratique.

Place Faucon - St-Pierre 3, LAUSANNE, Tél. 24.549

DODILLE

LE CHEMISIER DE LAUSANNE

HALDIMAND, 11
DES PRIX ABORDABLES
DANS UN CADRE CHIC

POMPE FUNEBRES NOUVELLES

PL. CENTRALE 1 LAUSANNE
TÉLÉPH. 23 868/23 869
TOUTES FOURNITURES
FORMALITÉS-TRANSPORTS
MAISON VAUDOISE HORS TRUST



Timbres-poste pour collections

M. Suter, 11, r. Haldimand Lausanne
Tél. 34.366

Achat — Vente — Echange
Envois à choix à collectionneurs.
Albums.
Catalogues, Fournitures philatéliques.

Mais oui !...

Au lieu de chercher loin
Des apéros malsains...
Essayez aujourd'hui
Un « DIABLERETS » cassis.

Pour la rédaction : J. Bron, édit.
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

¹ Conservés à la Cure catholique d'Assens où le ministre des Cultes a bien voulu nous permettre de les feuilleter.